

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Cormier		Date d'inspection Le 23 mars 2026	
Nom de l'établissement Nature Ludique - CAHM		Numéro de permis 2024045	
Adresse 41 avenue Des Érables Clair NB E7A 2C5		Numéro de téléphone (506) 838-4461	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	23 mars 2026	23 mars 2026
Commentaires: Discussion avec l'éducatrice, les prochains incidents mineurs seront signés par les parents. Les incidents mineurs sont documentés, bien qu'ils ne soient pas signés par les parents. Aucun incident majeur n'a été rapporté.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour les enfants d'âge scolaire. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels de chaque enfant sont séparés et accrochés individuellement sur des crochets situés dans la cafétéria de l'école. - Aucun médicament n'est présent dans la halte. Les fiches d'administration sont dûment complétées et signées par les parents. - Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. - L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. - La planification des activités quotidiennes est effectuée lors des journées pédagogiques. Discussion avec l'éducatrice concernant l'augmentation du matériel scientifique accessible aux enfants. <p>Observation de l'accueil des après-classes et de la collation fournie par les parents.</p>

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 mars 2026

Date

original signé par
Maryse Lagacé-Lang

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"